

## Burundi : pouvoir et opposition s'affrontent sur la vidéo d'un homme en caleçon

RFI, 03-04-2016 Gros scandale ou montage odieux ? Depuis ce week-end, la confrontation entre le camp du président burundais Pierre Nkurunziza et son opposition fait rage sur les réseaux sociaux. L'objet de la polémique est une vidéo qui, selon l'opposition, met en scène une personnalité importante dans une situation des plus délicates, alors que les partisans du pouvoir crient au montage.

La vidéo ne dure que 38 secondes et elle met en scène un homme qui ne porte qu'un caleçon et des lunettes. Derrière lui, on entrevoit par moment une petite table avec deux photos d'un homme et d'une femme dans leurs cadres et un drapeau du Burundi. La caméra se focalise sur cet homme, en s'attardant au niveau de son caleçon blanc aux motifs noirs et on lit sur ses lèvres – deux reprises, les mots : « je t'aime ». Rien d'autre, mais les gens ont vite fait d'imaginer la suite. Pour tout ce que les réseaux sociaux comptent comme opposants au pouvoir burundais, il s'agit, sans l'ombre d'un doute, du premier vice-président Gaston Sindimwo. Ils se sont donc jetés sur ces images venues d'on ne sait où<sup>1</sup>, qu'ils se sont échangés en parlant de « scandale », « d'une preuve que le pouvoir burundais est décevant et immoral », ou encore en l'appelant « démissionner ». Mais ils ont été tout aussi nombreux à prendre la défense de Gaston Sindimwo, cette fois dans le camp présidentiel burundais. Et de dénoncer « un montage de toute pièce » en vue de « salir une personnalité tout ce qu'il y a d'honorable ». Selon un spécialiste de l'analyse des images que nous avons contacté, « il est peu probable que cette vidéo ait été trafiquée ». Il parle « de grain trop net et d'images fluides », mais il n'écarter pas cette possibilité dans le cas d'un grand professionnel avec du matériel ultrasophistiqué. Samedi, le premier vice-président en personne a dénoncé dans un communiqué signé de sa porte-parole, « un montage grotesque » et condamné des « ennemis sans foi ni loi ».